



- Zonage**
- Zones urbaines et à urbaniser**
- UA - Zone urbaine à vocation mixte couvrant le cœur des bourgs anciens
 - Uspz - Zone urbaine patrimoniale correspondant au périmètre du SFR Saint-Aignan/Noyers-sur-Cher
 - UB - Zone urbaine à vocation mixte couvrant les quartiers résidentiels en extension du centre ancien
 - UBs - Zone urbaine destinée à l'accueil d'hébergements adaptés aux personnes vieillissantes et/ou en situation de handicap
 - UBv - Zone urbaine à vocation d'habitat permettant l'implantation de typologies d'habitat diverses
 - UE - Zone urbaine à vocation principale d'équipements publics et installations d'intérêt collectif
 - UI - Zone urbaine à vocation principale d'activités économiques
 - UL - Zone urbaine à vocation principale de tourisme et de loisirs
 - AUI - Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
 - AUE - Zone à urbaniser à vocation d'équipements
 - AUI - Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
 - 2AU - Zone à urbaniser à long terme à vocation d'habitat
 - 2AUI - Zone à urbaniser à long terme à vocation économique
- Zone agricole**
- A - Zone agricole
 - Ah - STECAL correspondant aux hameaux d'habitations à caractère rural situés en contexte agricole
 - Ai - STECAL correspondant aux activités économiques isolées en contexte agricole
 - Ai* - STECAL correspondant aux activités économiques en projet en contexte agricole
 - At - STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques existants en contexte agricole
 - At* - STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques en projet en lien avec la valorisation de l'activité agricole
 - Ap - STECAL correspondant aux pensions pour animaux existantes ou en projet
 - Av - STECAL correspondant aux aires d'accueil et aires de grand passage ainsi qu'aux terrains familiaux localisés destinés à l'accueil des gens du voyage en contexte agricole
 - Az - STECAL correspondant à l'emplacement du Zooparc de Beaulieu
 - Azh - STECAL correspondant aux hébergements saisonniers liés et nécessaires à l'activité du Zooparc de Beaulieu
 - Azo - STECAL correspondant au projet de centre d'exposition et/ou salle d'art et de spectacle du Zooparc de Beaulieu
- Zone naturelle**
- N - Zone naturelle et forestière
 - Na - STECAL correspondant aux salles d'art et de spectacles existantes en contexte naturel
 - Nenr - STECAL correspondant aux secteurs destinés à accueillir des dispositifs de production d'énergies renouvelables en projet
 - Nh - STECAL correspondant aux hameaux d'habitations à caractère rural situés en contexte naturel
 - Ni - STECAL correspondant aux activités économiques isolées en contexte naturel
 - Nis - STECAL correspondant aux équipements sportifs, de loisirs et de détente existants ou en projet en zone naturelle
 - Nis - STECAL correspondant aux terrains de camping ou terrains résidentiels de loisirs existants en contexte naturel
 - Nis* - STECAL correspondant aux terrains de camping ou terrains résidentiels de loisirs en projet en contexte naturel
 - Nm - STECAL correspondant aux établissements d'enseignement pédagogique et/ou de santé existants en contexte naturel
 - Ns - STECAL correspondant aux activités de service ou d'effectif l'accueil d'une clientèle existantes en contexte naturel
 - Nspz - Zone naturelle patrimoniale conservée par le périmètre du SFR Saint-Aignan/Noyers-sur-Cher
 - Nt - STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques existants en contexte naturel
 - Nt* - STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques en projet en lien avec la valorisation des espaces naturels
 - Nv - STECAL correspondant aux aires d'accueil et aires de grand passage ainsi qu'aux terrains familiaux localisés destinés à l'accueil des gens du voyage en contexte naturel
 - Nzp - STECAL correspondant aux aires de stationnement destinées à l'accueil des visiteurs du Zooparc de Beaulieu
- Prescriptions complémentaires**
- Cavités souterraines (BRGM)
 - Zones humides de forte potentialité (SAGE Cher AVAL)
 - Zone de recherche et d'exploitation de carrière
- Risque de défaillances des digues**
- Zone de dissipation d'énergie liée au risque de rupture du/des ouvrage(s) en application du PGRI Loire-Bretagne
- Zones potentiellement dangereuses en application du PGRI Loire-Bretagne (submersibles à plus de 1 mètre)**
- 1 mètre d'eau
 - 1,5 mètres d'eau
 - 2 mètres d'eau
- Informations**
- Cours d'eau et espaces aquatiques
 - Digue
 - Déversoir
- Cadastre**
- Limites communales
 - Bâti
 - Parcellaire

